

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Bismi l-Lahi r-Rahmani r-Rahim

الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ رَسُولِ اللَّهِ

*Louanges à Allah Seigneur des mondes,
que Allah honore et élève davantage en degrés
notre maître Mouhammad et qu'Il préserve
sa communauté de ce que le Prophète craint pour elle*

Khoutbah n°830

Le vendredi 21 août 2015, correspondant au 06 Dhou l-Qa^dah 1436 de l'Hégire

La croyance en Dieu et en Son Messenger est la meilleure des œuvres

Mes frères de foi,

La louange est à Allah nous Le louons, nous recherchons Son aide, nous recherchons Sa bonne guidée, nous Le remercions, nous recherchons Son pardon, nous nous repentons à Lui, nous demandons à Allah qu'Il nous préserve du mal de nos âmes et de nos mauvaises œuvres. Celui que Allah guide nul ne peut l'égarer et celui qu'Il égare nul ne peut le guider.

Je témoigne qu'il n'est de dieu que Dieu, Le seul à ne pas avoir d'associé, ni de semblable, ni de forme, ni d'image, ni de membre. Il est le Dieu, Celui Qui pardonne les péchés, Celui Qui pardonne beaucoup, Celui Qui n'a besoin de rien et Dont tout autre que Lui a besoin. Je témoigne que notre maître, notre bien-aimé, notre éminence et notre guide, la cause de notre joie *Mouhammad*, est Son esclave et Son messenger, celui qu'Il a élu et qu'Il agréé le plus. Il a bien transmis le message, il s'est acquitté de ce qui lui a été confié, il a porté conseil à la communauté, que Allah l'honore et l'élève davantage en degré, par une invocation par laquelle nous espérons que nos affaires nous soient réglées et nos tourments dissipés, et que nous soyons protégés du mal de nos ennemis, et qu'Il préserve sa communauté, ainsi que ses compagnons bons et purs, ainsi que sa famille et tous ceux qui l'ont suivi.

Après cette introduction, esclave de Allah, notre Seigneur *^azza wa jall*, dit dans Son Livre honoré :

﴿ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا اتَّقُوا اللَّهَ وَكُونُوا مَعَ الصَّادِقِينَ ﴾

ce qui signifie : « **Vous qui êtes croyants, faites preuve de piété à l'égard de Allah et soyez avec les véridiques.** »

Je me recommande à moi-même ainsi qu'à vous de faire preuve de piété à l'égard de Allah *Al-^Aliyy Al-^Adhim*, craignez-Le, obéissez à Ses ordres, évitez Ses interdits.

Sachez frères de foi, que le fondement de la piété, c'est de connaître *Allah soubhanahou wata^ala* et de croire en Lui et de connaître Son Messenger ﷺ comme il convient de le connaître. Ceci est le premier des devoirs, la base des devoirs, le plus important des devoirs et le meilleur d'entre eux.

Al-Boukhariyy a rapporté dans son *Sahih*, d'après *Abou Hourayrah*, que *Allah* l'agrée, que le Messenger de *Allah* ﷺ fut interrogé « *Quelle est la meilleure des œuvres ?* », il avait répondu :

((إِيْمَانٌ بِاللّٰهِ وَرَسُولِهِ))

ce qui signifie : « **La croyance en Dieu et en Son Messenger.** »

La meilleure des œuvres dans l'absolu, c'est la croyance en Dieu et en Son Messenger, c'est la base sans laquelle les œuvres ne sont pas valables.

La signification de la croyance en Dieu est que la personne ait pour croyance catégorique que *Allah ta^ala* existe sans aucun doute à propos de Son existence. Il existe et n'a aucune ressemblance avec quoi que ce soit d'autre, Il n'est pas un corps et n'a pas de ressemblance avec les corps, Il n'est pas un volume et n'a pas de ressemblance avec ce qui a un volume, Il n'est pas un corps palpable, comme l'être humain, la pierre et les arbres, ni un corps impalpable comme l'air, les *jinn* et les anges. *Allah soubhanahou* n'a pas de ressemblance avec l'être humain, ni avec les plantes, ni avec les objets inanimés, Il n'a pas de ressemblance avec l'air, ni l'âme, ni la lumière, ni les anges ni les *jinn*. *Allah ta^ala* existe, Il n'a de ressemblance avec rien de ce monde, Il est comme Il nous l'a appris à propos de Lui-même dans Son Livre qui ne comporte pas de contradiction :

﴿لَيْسَ كَمِثْلِهِ شَيْءٌ وَهُوَ السَّمِيعُ الْبَصِيرُ﴾

[*sourat Ach-Choura/11*] (*layça kamithlihî chay'oun wahouwa s-Sami^ou l-Basîr*) ce qui signifie : « **Rien n'est tel que Lui et Il est Celui Qui entend et Qui voit.** »

Et quoi que tu imagines en ton esprit *Allah soubhanahou wata^ala* n'est pas ainsi, c'est-à-dire qu'Il n'a pas de ressemblance avec ce que tu peux imaginer. Il n'est pas imaginable par l'illusion, il est impossible de se le représenter dans l'esprit. La limite de notre connaissance de *Allah* c'est la certitude que son existence *ta^ala* est sans comment et sans endroit, c'est-à-dire le summum auquel peut aboutir la connaissance de l'homme à propos de *Allah ta^ala*, c'est la croyance qu'Il existe *soubhanahou wata^ala*, et qu'il n'a aucune ressemblance avec tout ce qui entre en existence ; qu'Il a des attributs de perfection dignes de Lui, qui n'ont pas de ressemblance avec les attributs de Ses créatures ; sans que *Allah ta^ala* ne soit dans l'une des six directions, sans qu'Il ne soit *soubhanahou wata^ala* dans l'un des endroits, c'est cela la signification de la croyance en Dieu.

Quant à la croyance au Messenger de Dieu ﷺ, chers bien-aimés, elle signifie que l'homme ait la croyance catégorique qui n'est entachée d'aucun doute, que *Mouhammad* ﷺ est le Messenger de Dieu, envoyé de la part de *Allah*, véridique en tout ce qu'il a transmis de la part de *Allah*, que ce soit concernant le caractère licite ou interdit des jugements, ou encore les nouvelles à propos des communautés antérieures ou les sujets concernant le *barzakh*, l'existence dans la tombe entre la mort et la résurrection et concernant l'au-delà, et qu'il ne se trompe en rien de tout cela. *Allah* l'a

soutenu par des miracles éclatants, qui prouvent de façon catégorique sa véracité. Son Seigneur l'a embelli par la véracité, l'honnêteté, la préservation et la chasteté, tout comme la totalité de ses frères prophètes et messagers. Il ne provient pas de lui de mécréance, ni avant d'avoir son statut de prophète au début de la révélation, ni après. Il ne se produit pas de sa part aucun grand péché, ni aucun acte d'indécence qui indiquerait une bassesse de caractère. Il a appelé les gens à la religion de l'Islam, qui est la religion de tous les prophètes, la religion que *Allah* agréa pour tous Ses esclaves et qu'Il nous a ordonné de suivre. C'est la religion telle que celui qui meurt en étant musulman entrera nécessairement au Paradis, même s'il doit auparavant passer par l'enfer en raison de ses péchés si Dieu ne Lui pardonnait pas. C'est la religion, telle que celui qui en prend une autre, elle ne sera pas acceptée de sa part, mais il sera plutôt au nombre des perdants dans l'au-delà. Il n'y a pas de voie pour être sauvé du châtement éternel dans l'enfer si ce n'est en croyant en Dieu et en Son messager, car Dieu dit :

﴿ وَمَنْ لَمْ يُؤْمِنْ بِاللَّهِ وَرَسُولِهِ فَإِنَّا أَعْتَدْنَا لِلْكَافِرِينَ سَعِيرًا ﴾

[sourat Al-Fat-h/ 13] (*waman lam you'min bil-Lahi wara'oulihi fa'inna 'a'tadna lil-kafirina sa'ira*) ce qui signifie : « **Celui qui ne croit pas en Dieu et en Son Messager, certes Nous avons réservé pour les mécréants le feu de l'enfer.** »

Et *Allah ta'ala* dit :

﴿ إِنَّ الَّذِينَ كَفَرُوا لَنْ تُغْنِي عَنْهُمْ أَمْوَالُهُمْ وَلَا أَوْلَادُهُمْ مِنَ اللَّهِ شَيْئًا وَأُولَئِكَ أَصْحَابُ النَّارِ هُمْ فِيهَا خَالِدُونَ ﴾

[sourat 'Ali 'Imran / 116] (*'inna l-ladhina kafarou lan toughniya 'anhoum 'amwalouhoum wala 'awladouhoum mina l-Lahi chay'an wa'oula'ika 'ashabou n-nari houm fihā khalidoun*) ce qui signifie : « **Certes ceux qui sont mécréants, ni leurs biens, ni leurs enfants ne les protégeront du châtement de Dieu, ce sont des gens qui iront en enfer où ils resteront éternellement.** »

Nous demandons à *Allah* qu'Il fasse que nous persévérions sur la foi, qu'Il nous honore de mourir sur la foi complète, qu'Il fasse que nous soyons au nombre de ceux qui entreront au Paradis sans châtement au préalable. Certes Il est *Al-Karim, Al-Wahhab*.

Ayant tenu mes propos, je demande que *Allah* me pardonne ainsi qu'à vous-mêmes.



www.apbif.org

Association des Projets de Bienfaisance Islamiques en France
52, boulevard Ornano 75018 Paris Tél. : 09 80 67 37 94 Fax : 01 42 62 79 68

Les documents édités par l'APBIF peuvent être obtenus aux adresses suivantes :

Paris	11, rue Labois-Rouillon 75019	01 42 62 86 46
	52, boulevard Ornano 75018 Paris	01 42 51 53 50
	24, rue du département 75018 Paris	01 40 05 95 22
Ile de France	3, rue Henri Barbusse 94340 Joinville-le-Pont	01 42 83 09 93
	413 avenue Jean Jaures 77190 Dammarie les lys	09 52 32 70 95
	12, place Georges Pompidou 93160 Noisy le Grand	01 43 04 50 21
Alès	9, rue du Trescolet l’Habitablelle 30110 Les Salles du Gardon	04 66 60 86 22
Avignon	71, avenue de Monclar 84000 Avignon	04 90 85 58 06
Bordeaux	9 avenue de Virecourt 33370 Artigues-près-Bordeaux	09 81 09 06 16
Lille	25bis rue Charles Quint 59000 Lille	03 20 06 31 10
Lyon	145, cours Tolstoï 69100 Villeurbanne	04 78 85 44 98
Marseille	99 boulevard de Strasbourg 13003 Marseille	04 91 62 98 09
	5 place Joseph Lanibois 13015 Marseille	09 53 97 47 45
Montpellier	Rés. Hortus Bât 56, 391 Grand Mail Mosson 34080 Montpellier	04 67 04 17 83
Nancy	14bis, rue de la seille 54320 Maxéville	09 50 89 38 07
Narbonne	26, avenue de Toulouse 11100 Narbonne	04 68 42 28 34
Nice	2 bis, rue Fodéré prolongée 06300 Nice	04 93 26 79 19
	4, passage du petit parc 06000 Nice	04 93 52 93 08
Nîmes	17 rue Dante 30900 Nîmes	09 80 46 18 48
Rennes	22, rue Louis Delourmel 35230 Noyal-Châtillon sur Seiche	02 99 30 25 66
St-Dizier	2, rue Hubert Fisbacq 52100 St-Dizier	03 25 05 37 90
St-Etienne	33, boulevard de la Palle 42100 St-Etienne	04 77 41 36 97
Strasbourg	17 rue d’Obernai 67000 Strasbourg	03 88 32 41 57
Toulouse	Résidence Les Oliviers, 207 rue Henri Desbals 31100 Toulouse	05 61 76 17 16
Valenciennes	3bis place Winston Churchill 59300 Valenciennes	03 27 41 72 88
Vienne	10 rue Albert Thomas 38200 Vienne	04 74 58 48 93